

PALMARES ALTARES DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Défaillances des entreprises au 1^{er} trimestre 2018

Le meilleur 1^{er} trimestre depuis 10 ans

14 300 défaillances d'entreprises ont été ouvertes

ce 1^e trimestre 2018 (-8,7% vs T1 2017)

Le nombre d'emplois menacés tombe à 44 000 soit 33% de moins qu'il y a seulement trois ans.

Paris le 26 avril 2018 – La société Altares, spécialiste de la data economy, partenaire exclusif en France de Dun & Bradstreet 1er réseau international d'informations BtoB, présente son étude trimestrielle sur les défaillances et sauvegardes d'entreprises du 1^{er} trimestre 2018.

« Durant huit années de 2009 à 2016, plus de 17 000 entreprises connaissent la défaillance chaque premier trimestre. Début 2017 avait marqué une rupture en tombant sous les 16 000 défaillances. Avec 14 300 jugements prononcés ce premier trimestre, 2018 consolide l'amélioration et se rapproche des 14 000 procédures des trois premiers mois 2008. Il y a dix ans, la sinistralité augmentait de 5%, désormais elle recule de près de 9%. » Rappelle Thierry MILLON, Directeur des études Altares.

« La période de crise nous avait habitué à comptabiliser en moyenne chaque premier trimestre plus de 60 000 emplois menacés par les procédures collectives ; la meilleure résistance des entreprises se traduit par une moindre destruction d'emploi. Il y a seulement trois ans, sur le premier trimestre 2015, plus de 66 000 emplois étaient menacés ; sur ce début d'année 2018 nous en comptabilisons 44 000 soit un tiers d'emplois sauvés. »

Nombre de défaillances d'entreprises par type de procédure par trimestre

Données arrêtées au 8 avril de chaque année

	2014T1	2015T1	2016T1	2017T1	2018T1	EVOLUTION T1 2018/2017	MOYENNE CINQ ANS
Sauvegardes	412	445	351	356	282	-20,8%	369
Redressements Judiciaires	4 777	5 204	4 835	4 509	4 055	-10,1%	4 676
Liquidations Judiciaires directes	11 669	12 487	11 505	10 802	9 965	-7,7%	11 286
Total défaillances	16 858	18 136	16 691	15 667	14 302	-8,7%	16 331
Total Emplois menacés	62 800	66 200	57 800	44 400	44 000	-400	55 040
Emplois menacés par entreprise	3,7	3,7	3,5	2,8	3,1		3,3

14 300 défaillances, un chiffre proche de celui du 1^e trimestre 2008.

Début 2008, la sinistralité des entreprises augmentait de 4,6% pour atteindre 14 000 défaillances, un plafond qui n'avait pas été franchi durant dix ans, depuis le premier trimestre 1997 (16500).

Une décennie globalement favorable allait faire place à une décennie plus douloureuse.

Il aura en effet fallu attendre encore dix ans pour entrevoir la fin d'une longue période de récession. Sur ces trois premiers mois 2018, le nombre de défaillances d'entreprises recule de 8,7% à 14 300.

Plus des deux tiers (69,7%) des jugements portent sur des liquidations judiciaires directes dont le nombre tombe enfin sous le seuil des 10 000. 28,4% sont des redressements judiciaires tandis que les sauvegardes ne décollent pas et représentent toujours 2% de l'ensemble des procédures.

94% des procédures sont ouvertes sur des TPE.

L'essentiel (94%) des procédures concerne des TPE de moins de 10 salariés ; les trois quarts comptent même moins de 3 salariés. Ces entreprises de petite taille se présentent devant le tribunal dans une situation souvent très délicate, c'est pourquoi la plupart sont immédiatement placées en liquidation judiciaire. C'est le cas de 74% des structures de moins de trois salariés ou 66% de celles comptant 3 à 5 salariés, et 59% pour les TPE de 6 à 9 salariés.

A l'inverse, si près de la moitié (48%) des PME de 10 à 19 salariés a encore le risque d'être immédiatement liquidée, ce taux tombe ensuite progressivement jusqu'à moins d'une sur dix pour les plus grandes PME (au-delà de 100 salariés).

Chaque entreprise défaillante menace directement un peu plus de 3 emplois.

Sur la première moitié de la décennie de crise, les PME, étaient particulièrement vulnérables ; le taux d'emplois menacés par entreprise en défaut était alors supérieur à 4. Ce taux s'est ensuite progressivement contracté à partir de 2014, non pas qu'il y avait moins de défaillances mais ces dernières touchaient désormais davantage les TPE. Sur ce premier trimestre 2018, le rapport est de 3,1 soit 44 000

emplois menacés pour 14 300 entreprises défilantes. Ce début 2018 a permis d'épargner 20 000 emplois par rapport aux 66 200 menacés il y a seulement trois ans.

La sinistralité recule sur l'ensemble des nouvelles régions.

Paradoxalement l'Ile-de-France ralentit la performance nationale. La première région économique concentre un peu plus d'une défilance sur cinq. Par conséquent, elle influence fortement la tendance globale. Or le nombre de défilances d'entreprises franciliennes se stabilise juste sous les 3 200 procédures.

Hors Ile-de-France, la baisse du nombre de jugements serait de 10,7% soit 2% supérieure. Toutes les nouvelles régions métropolitaines sont dans le vert, voire toutes proches des valeurs du premier trimestre 2008. C'est particulièrement le cas de Centre- Val de Loire qui retrouve une situation de début 2007.

L'amélioration est sensible dans la quasi-totalité des secteurs.

Près d'une défilance sur deux est prononcée dans les activités de la construction et du commerce. Or ces secteurs affichent des procédures en recul, de respectivement -9% et -10% ; leur bonne santé porte la tendance générale.

Le bâtiment est ainsi très bien orienté avec des baisses supérieures à 10% dans le gros œuvre comme en maçonnerie générale, et dans le second œuvre comme dans les travaux de plâtrerie, peinture, menuiserie ... Les travaux publics sont également dans le vert. Toutefois, si les redressements judiciaires sont moins nombreux, les liquidations directes sont en revanche en augmentation. La promotion immobilière semble en sévère dégradation avec un nombre de défilances qui a presque doublé par rapport au premier trimestre 2017 ; cela tient toutefois principalement à deux groupes officiant dans les supports juridiques de programmes, dont les jugements ont été prononcés par Strasbourg et Salon de Provence.

Le commerce interentreprises et celui de la vente au détail s'inscrivent sur des améliorations très sensibles. Toutefois on notera que le commerce de véhicules est en forte dégradation (+24%), ne parvenant pas à confirmer le très bon premier trimestre 2017, tandis que l'entretien et la réparation (-15%) retrouvent des valeurs plus habituelles après le lourd début d'année dernière. Dans la vente de détail, l'habillement se stabilise sur les bons chiffres du premier trimestre 2017.

L'industrie poursuit un redressement (-9%) amorcé depuis de nombreux trimestres en production manufacturière, tandis que l'agroalimentaire vire au vert porté par l'amélioration des activités de boulangerie qui concentrent l'essentiel des défilances.

Le compteur des transports est dans le rouge, plombé ce trimestre encore par l'activité de taxis. Les défilances d'entreprises y sont deux fois plus nombreuses qu'un an plus tôt, dépassant largement le cap des 100 dépôts de bilan (144). Il y a cinq ans, nous comptons moins de 30 procédures sur le premier trimestre.

Les services aux entreprises sont bien orientés (-5%) ; les activités de conseil et d'ingénierie n'ont pu toutefois confirmer les bons chiffres du début d'année dernière.

Les tendances sont davantage marquées dans les services à destination du consommateur (-12%) et les activités d'hébergement-restauration (-10%), en particulier la restauration traditionnelle qui tombe sous le seuil des 900 procédures (-10%) après avoir dépassé 1 200 dépôts de bilan début 2015.

Parmi les autres activités, nous retiendrons le très mauvais chiffre des auto-écoles (+26%). Plus de 90 professionnels ont défailli ce premier trimestre 2018, c'est une vingtaine de plus qu'il y a un an et une quarantaine de plus que ce qui était constaté en moyenne avant 2017.

Mais c'est sans doute de l'agriculture que viennent les tendances les plus encourageantes. Il y a un an le nombre de défaillances de structures agricoles augmentait de près de 20% ; sur ce premier trimestre 2018 elles reculent de 17%. L'élevage (-21%) efface même la forte dégradation de début 2017 (+21%). Précisons par ailleurs que l'agriculture est un secteur présentant le taux de liquidations judiciaires directes le plus faible, toute activité confondue.

« L'incertitude quant à la réalité de la reprise est levée, elle fait désormais place à l'incertitude sur la dynamique de la croissance.

1,7%, 1,9%, 2%, 2,2% ! Certes le débat est sérieux mais la réalité de l'économie est aussi celle des entrepreneurs qui, au quotidien, doivent trouver des clients, rassurer des fournisseurs, recruter des collaborateurs et convaincre des prêteurs. Les trois quarts des défaillances de ce trimestre concernent encore des microentreprises de moins de trois salariés dont les prévisions de business vont difficilement au-delà de quelques semaines. La baisse de la sinistralité est une excellente nouvelle pour l'économie et l'emploi, toutefois le risque commercial demeure. Si le potentiel économique, voire l'action publique, est favorable dans les métropoles et les villes moyennes, la dynamique est moins résistante ailleurs, en ruralité notamment. Par ailleurs, si toutes les régions ont rebasculé dans le vert au fil des trimestres, les plus industrielles d'entre elles portent toujours les stigmates de la crise. La croissance est bien là, voisine de 2%, mais encore plus de 50 000 entreprises déposeront le bilan en 2018. » conclut Thierry Millon.

A propos d'Altares - www.altares.com – Toutes les publications d'Altares sur son blog : <http://blog.altares.com/>

Acteur de premier plan de la Data Economy, Altares valorise le patrimoine Data des entreprises en le transformant en performance économique. Partenaire de confiance indépendant, Altares fournit, collecte, analyse et enrichit les données afin de les rendre « intelligentes » et d'en faire un outil décisionnel agile pour les Directions Générales et opérationnelles des entreprises. Dans un monde où la technologie accélère de façon exponentielle (IA, objets connectés, blockchain, programmation) mais où l'intuition humaine n'a jamais été aussi utile, le groupe propose son expertise sur toute la chaîne de valeur de la data.

Partenaire exclusif en France de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations BtoB, Altares se positionne comme le partenaire de référence des grands comptes, ETI et PME en leur offrant un accès privilégié à ses bases de données sur plus de 280 millions d'entreprises dans 220 pays. Avec l'acquisition récente de D&B-Benelux, le groupe compte désormais 420 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 115 millions d'euros.

CONTACTS PRESSE

Altares	VP Communication - Agence Presse
Thierry Millon – Directeur des Etudes	Véronique Pouzeratte
Tél : 04 72 65 15 51	Tél : 06 81 29 81 90
thierry.millon@altares.com	vpouzeratte@vp-communication.com

